

Synthèse du diagnostic

Le diagnostic du territoire pour la candidature LEADER a été réalisé sur la base de l'analyse des documents stratégiques des collectivités et conforté par la réalisation d'ateliers avec les élus des EPCI. La synthèse du diagnostic a ensuite été amendée par des contributions de participants lors d'un atelier créatif dédié à LEADER.

Dynamiques démographiques territoriales

- Le territoire est peu dense (80 hab/km²).
- Le territoire de Picardie Maritime est caractérisé par un vieillissement de la population et un déclin démographique.

Cadre de vie, patrimoine et culture

- Le territoire présente des ensembles paysagers et bâtis remarquables et qui font son identité à valoriser avec le label Pays d'Art et d'histoire.
- Un littoral labélisé qui fait la renommée du territoire et sur lequel s'appuyer pour déployer la stratégie de développement local.
- Un territoire témoin des étapes importantes de l'histoire de France et d'un prestigieux passé industriel à valoriser pour faire connaître l'arrière-pays.
- Un sentiment d'appartenance et de fierté des habitants à cultiver autour de l'esprit « Baie de Somme ».

Population active et emplois

- Un territoire qui connaît un taux de chômage élevé et notamment chez les jeunes de 15-24 ans.
- Une population qui reste peu qualifiée, avec plus d'ouvriers que la moyenne régionale.
- Un territoire pôle d'emploi marqué par une économie liée aux terroirs et richesses du patrimoine, aux services (dont le tourisme) et à l'industrie.

Situation sociale et sanitaire

- Des revenus médians faibles avec de fortes disparités territoriales.
- Un territoire bien pourvu en équipements de santé mais en manque de personnel soignant.
- Des équipements commerciaux centralisés autour des 3 pôles majeurs de commerces de détail et des commerces liés au tourisme sur le littoral.

Activités agricoles et maritimes

- L'agriculture tient aujourd'hui encore une place importante (76,9% du territoire et 5,1% des emplois).
- Les grandes cultures et l'élevage représentent la majeure partie des surfaces agricoles. Une économie également riche des produits de la pêche mais dont les productions sont très peu valorisées localement.
- L'activité d'élevage a un équilibre économique fragile mais participe pourtant à l'entretien des milieux, enjeu majeur du territoire.
- Des initiatives de distribution de produits locaux dont le potentiel est limité à défaut d'équipements de transformation et d'outils logistiques.

Tourisme

- Une économie touristique emblématique associée au développement de la pratique de loisir avant la Première Guerre Mondiale.
- Une fréquentation touristique importante et concentrée sur le littoral entraînant de nombreux déséquilibres (renchérissement du coût des logements pour les habitants, difficultés d'accès au logement pour les emplois saisonniers, sur fréquentation des sites protégés, ...).

Energie et émissions de GES

- Un territoire dépendant à 68% des énergies fossiles pour sa consommation et donc un enjeu fort de réduction des consommations énergétiques du territoire comme pour le reste des Français.
- L'agriculture, le transport et l'habitat constituent les principales sources d'émissions de GES.
- Une production d'énergies renouvelables développée à hauteur de 24% des consommations dominée par l'énergie éolienne pour la production d'électricité et du bois-énergie pour la production de chaleur.
- La nécessité d'améliorer l'intégration et l'acceptabilité des ENR (éoliennes et méthaniseurs).

Mobilité et habitat

- Un territoire plutôt bien desservi (autoroutes, réseau de départementales, train).
- Un habitat dispersé entraînant des problématiques de mobilité très importantes. La voiture reste incontournable sur ce territoire rural.
- Un parc de logement plutôt ancien créant des situations de précarité énergétique pour certains ménages.
- Un manque de visibilité sur les offres de services de mobilité existantes à l'échelle des 4 EPCI notamment au départ des 5 gares du territoire.
- Des réseaux cyclables déployés surtout sur la frange littorale du territoire à prolonger vers l'arrière-pays pour proposer une alternative à la voiture pour les mobilités touristiques et du quotidien.

Environnement

- Une biodiversité importante et encore préservée
- Fragilité et vulnérabilité des zones humides face au changement climatique
- Recul du trait de côte : ensablement de la baie
- Risques naturels liés au réchauffement climatique (impact sur le paysage et les activités)
- Le potentiel d'attractivité de l'arrière-pays (massif forestier, les 3 vallées, plateau du Ponthieu)

Une stratégie pour « Faire de la Picardie maritime un territoire durable équilibré, vivant, fier de l'ensemble de ses ressources et de ses patrimoines favorisant la solidarité entre l'arrière-pays et le littoral et les initiatives innovantes »

Afin d'élaborer la stratégie, les acteurs ont été invités à définir puis à hiérarchiser des enjeux lors d'un atelier participatif autour 4 thématiques pré-définies :

- Favoriser l'essor des circuits courts et la promotion des produits locaux
- Garantir un maillage de services de proximité
- Déployer une stratégie touristique équilibrée
- Encourager les énergies renouvelables porteuses et la mobilisation des ressources disponibles

La hiérarchisation et le croisement de ces enjeux ont permis de faire ressortir quatre objectifs stratégiques, piliers de la stratégie LEADER du territoire. Ces objectifs sont assortis d'objectifs opérationnels, et de fiches-actions pour rendre la stratégie concrète et opérationnalisable.

Faire de la Picardie maritime un territoire durable équilibré, vivant, fier de l'ensemble de ses ressources et de ses patrimoines favorisant la solidarité entre l'arrière pays et le littoral et les initiatives innovantes



La plus-value de la stratégie LEADER

La plus-value de LEADER reposera sur sa capacité à faire émerger des projets pilotes, activateurs de la stratégie de développement rural équilibrée et permettant d'en faire ruisseler les externalités positives pour l'ensemble des acteurs et des territoires :

- Un puissant levier en faveur de la mobilisation des porteurs de projets privés ;
- Des moyens favorisant le développement du partenariat public / privé ;
- Une ingénierie de projets pour le territoire ;
- L'opportunité de faire aboutir les initiatives innovantes identifiées sur le territoire ;
- Une opportunité de mener des projets de coopération ;
- Une façon de communiquer concrètement sur l'action de l'Europe ;
- Une stratégie s'appuyant sur toutes les ressources, les patrimoines et les acteurs pour un développement durable équilibré du territoire.

La stratégie locale de développement déclinée

OS 1 : Valoriser les productions agricoles et alimentaires du territoire en favorisant le développement des circuits courts de proximité

Objectifs opérationnels :

- Maintenir l'élevage des zones humides et dans les vallées afin d'assurer l'équilibre économique, social et environnemental du territoire
- Développer l'offre de produits locaux
- Favoriser la valorisation et la commercialisation de la viande ovine et bovine
- Valoriser la production locale en travaillant sur le cahier des charges « Baie de Somme saveurs » et/ou la marque « Valeurs Parc naturel régional »
- Accompagner la mise en place des circuits de distribution alimentaire de proximité

Fiches-Actions :

- Fiche Action n°1-1 : Développer des outils de transformation permettant de valoriser économiquement les activités agricoles
- Fiche Action n°1-2 : Valoriser, communiquer, distribuer les produits locaux

OS 3 : Engager les acteurs à prendre part à la stratégie Bas Carbone pour rendre les territoires ruraux plus résilients face au changement climatique

Objectifs opérationnels :

- Engager le territoire dans la transition énergétique
- Repenser les mobilités et mettre en œuvre de nouvelles formes de déplacement vers et dans les zones rurales
- Promouvoir une économie territoriale plus circulaire
- Développer la responsabilité sociétale et environnementale des acteurs du territoire

Fiches-Actions :

- Fiche Action n°3-1 : Expérimenter des solutions en faveur de la transition énergétique et écologique
- Fiche Action n°3-2 : Développer la responsabilité sociétale et environnementale et l'économie circulaire

OS 2 : Faire de l'ensemble des acteurs, des habitants, des lieux de vie et des ressources naturelles et des patrimoines les moteurs d'un développement harmonieux des territoires

Objectifs opérationnels :

- Diversifier l'offre de tourisme et développer le tourisme de destination nature et patrimoines
- Mettre en valeur les atouts culturels, gastronomiques et festifs
- Renforcer le sentiment de fierté des habitants pour en faire des ambassadeurs plus engagés et impliqués dans le projet de développement du territoire
- Accompagner le soutien et le développement des acteurs économiques, de santé de proximité et les lieux d'activité économique
- Faire des activités économiques de proximité des lieux vivants et animés

Fiches-Actions :

- Fiche Action n°2-1 : Déployer une stratégie touristique de destination équilibrée
- Fiche Action n°2-2 : Développer un maillage territorial des services de proximité
- Fiche Action n°2-3 : Animer nos territoires en s'appuyant sur les patrimoines et les lieux de vie

OS 4 : Coopération, animation, suivi/évaluation

Objectifs opérationnels :

- Mettre en œuvre une stratégie ouverte aux coopérations avec les territoires voisins
- Animer, gérer et évaluer la stratégie

Fiches-Actions :

- Fiche Action n°4-1 : Coopération avec les territoires voisins
- Fiche-action n°4-2 : Animation et gestion du GAL
- Fiche Action n°4-3 : Evaluation

Le plan d'actions prévisionnel et le financement envisagé sur la période 2023-2027

Objectifs stratégiques	N°Fiches-actions	Actions	Enveloppe Leader (Ht)	Ventilation Leader (%)	Enveloppe Contrepartie nationale (Ht)	Ventilation Contrepartie nationale (%)	Total (Ht)	Total (%)
1. Valoriser les productions agricoles et alimentaires du territoire en favorisant le développement des circuits courts de proximité	1.1	Développer des outils de transformation permettant de valoriser économiquement les activités agricoles	175 000 €	80%	43 750 €	20%	218 750 €	100%
	1.2	Valoriser, communiquer, distribuer les produits locaux	200 000 €	80%	50 000 €	20%	250 000 €	100%
2. Faire de l'ensemble des acteurs, des habitants, des lieux de vie et des ressources naturelles et des patrimoines les moteurs d'un développement harmonieux des territoires	2.1	Déployer une stratégie touristique de destination équilibrée	200 000 €	80%	50 000 €	20%	250 000 €	100%
	2.2	Développer un maillage territorial des services de proximité	200 000 €	80%	50 000 €	20%	250 000 €	100%
	2.3	Animer nos territoires en s'appuyant sur les patrimoines et les lieux de vie	70 000 €	80%	17 500 €	20%	87 500 €	100%
3. Engager les acteurs à prendre part à la stratégie Bas Carbone pour rendre les territoires ruraux plus résilients face au changement climatique	3.1	Expérimenter des solutions en faveur de la transition énergétique et écologique	175 000 €	80%	43 750 €	20%	218 750 €	100%
	3.2	Développer la responsabilité sociale et environnementale et l'économie circulaire	100 000 €	80%	25 000 €	20%	125 000 €	100%
4. Coopération, Animation, Suivi/évaluation	4.1	Coopération	45 000 €	80%	11 250 €	20%	56 250 €	100%
	4.2	Animation	320 000 €	80%	80 000 €	20%	400 000 €	100%
	4.3	Suivi/évaluation	15 000 €	80%	3 750 €	20%	18 750 €	100%
TOTAL			1 500 000 €	80%	375 000 €	20%	1 875 000 €	100%

Les moyens prévus pour assurer la bonne mise en œuvre du programme

Pour mener à bien cette stratégie, le GAL Picardie Maritime s'appuie sur une gouvernance partagée entre acteurs publics et privés, suivant la logique propre au programme LEADER. Le Comité de Programmation, appuyé par sa cellule d'animation, choisit les projets à financer en accord avec la stratégie établie dans la présente candidature. Composé pour moitié d'acteurs issus du privé, il reflète les orientations stratégiques de la programmation LEADER du territoire.

A ses côtés, la cellule d'animation a pour mission de faciliter les échanges et les prises de décisions, en accompagnant les porteurs de projet comme les membres du comité de programmation. Doté de 1,5 ETP, elle a aussi pour mission de communiquer sur le programme LEADER.

L'équipe technique travaillera à la création d'outils de communication et prévoira des temps d'animation pour assurer la bonne mise en œuvre du programme LEADER. L'effort de communication sera fourni à toutes les étapes de la programmation : de l'annonce de l'ouverture de la programmation à la valorisation des projets accompagnés, en passant par le suivi et la revue des projets financés.

Pour faciliter le suivi et l'évaluation de la Stratégie Locale de Développement, un dispositif d'évaluation spécifique sera élaboré. Il s'appuie sur le retour d'expérience de l'évaluation des GAL Picards avec le dispositif EVAL et sur la consolidation du référentiel d'évaluation mettant en cohérence la démarche d'évaluation et de la grille d'évaluation permettant de mesurer l'état d'avancement de la stratégie.



La mission conception et rédaction du dossier de candidature de BS3V au programme LEADER 2023-2027 en Région Hauts-de-France est cofinancée par le fonds européen agricole pour le développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie 2014-2020 prolongé. L'Europe investit dans les zones rurales.